

# **Demande de végétalisation de rue**

## **Comment ça marche ?**

1- Vous faites une demande auprès de la mairie par le biais de ce coupon qui vaut engagement à respecter la charte de végétalisation des rues de Nontron.

2- Cette demande fait l'objet d'une étude de faisabilité par les services techniques de la commune (en fonction du passage des réseaux en sous-sol et du passage des piétons...)

3- Une fois validé, les agents interviennent pour creuser trois trous maximum par habitation.

NOM .....

PRENOM.....

ADRESSE.....

ADRESSE DU FLEURISSEMENT (si différente)

.....

TELEPHONE.....

NONTRON, le.....

Signature



Choix de plantes : achillée, agapanthe, bergenia, campanule, cypérus, échinacea, érigeron, géranium vivace, iris, lavande, lupin, marguerite, oeillet mignardise, oeillet de poète, oreille d'ours, penstemon rouge, persicaire, rosier non épineux, sauge, teucrium fruticans...